



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MONTFORT
35 BD CARNOT BP 6139
35160 MONTFORT-SUR-MEU

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 19 33 181 908 434
Déclarant 2 (C) : 05 56 381 177 289
Référence de l'avis : 22 35 0055091 89
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

6 MOELLAN
35190 ST PERN
Numéro FIP : 350 60 79 9685157789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 11/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022
Identifiant service : 35052

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP MONTFORT
SAID 1ER SECTEUR
35 BD CARNOT
BP 6377
35163 MONTFORT MEU

ANNEIX PASCAL
OU ANNEIX CHRYSTEL
6 MOELLAN
35190 ST PERN

Somme qu'il vous reste à payer

10 568,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2022 :	2 642,00 €
27 octobre	2022 :	2 642,00 €
25 novembre	2022 :	2 642,00 €
27 décembre	2022 :	2 642,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1220 6005 000X XXXX XXX0 165

Identifiant de la banque : AGRIFRPP822

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021I33A8A908618PAS2A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : **89 533**

Nombre de parts : **2,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

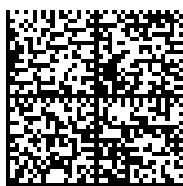
Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 19 33 181 908 434

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ANNEIX
Déclarant 2 - Nom de naissance : MAUVILLAIN



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,00

Détail des revenus

Revenus des associés et gérants.....	Déclar. 1 6051	Déclar. 2 96167	Total 5446
Déduction 10% ou frais réels.....	- 605		
Salaires, pensions, rentes nets.....	5446		
BNC professionnels déclarés.....		96167	
BNC pro. hors quotient imposables.....		96167	
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....			96167

Revenu brut global.....			101613
CSG déductible.....			- 0

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰	Taux	Montant déclaré	Montant retenu	Total
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...		12084	12084	
Total des charges déduites¹¹.....				- 12084
Revenu imposable.....				89529
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	4
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				14703
Impôt proportionnel.....				+ 1

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		14704
---	--	-------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU		
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :		14704
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :		- 4136

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :		10568
---	--	--------------

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER		10568
---	--	-------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence ²⁵		89533

Informations indiquées pour mémoire		
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹		4

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	16062	26743
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	6752
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 7074
+ Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 7107
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 9617
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 30550

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401